

---

POLITIQUE D'EXCLUSION  
MARS 2023

---



NAGELMACKERS



---

# TABLE DES MATIÈRES

---

|  |          |
|--|----------|
| <b>1. INTRODUCTION</b>                               | <b>4</b> |
| Champ d'application                                  | 5        |
| Gouvernance  | 5        |
| Transparence   | 5        |
| <b>2. VUE D'ENSEMBLE DE LA POLITIQUE D'EXCLUSION</b> | <b>6</b> |
| 2.1. Exclusions à l'échelle de l'entreprise          | 6        |
| Armes controversées                                  | 6        |
| Sanctions internationales                            | 6        |
| Embargos   | 6        |
| Anticorruption                                       | 6        |
| 2.2. Exclusions en matière de stratégies durables    | 7        |
| Armes à feu civiles                                  | 7        |
| Armes nucléaires                                     | 7        |
| Armes conventionnelles                               | 8        |
| Tabac  | 8        |
| Divertissement pour adultes                          | 8        |
| Jeux de hasard                                       | 8        |
| Alcool   | 8        |
| Normes mondiales                                     | 8        |

---

## 1. INTRODUCTION

---

La Banque Nagelmackers a pris des mesures importantes pour intégrer le développement durable, en commençant par devenir signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (UNPRI) soutenus par les Nations Unies depuis janvier 2019.

La présente Politique d'exclusion définit un ensemble d'exclusions fondées sur l'implication d'une entreprise dans une activité controversée ou lorsqu'elle ne respecte pas les normes mondiales, ainsi que par le biais de sanctions internationales ou d'embargos susceptibles de s'appliquer à certains pays ou entreprises.

Nous distinguons deux niveaux d'exclusion :

- Exclusions à l'échelle de l'entreprise qui s'appliquent aux stratégies classiques ainsi qu'aux stratégies durables.
- Exclusions supplémentaires qui s'appliquent uniquement aux stratégies durables.



## CHAMP D'APPLICATION

Les exclusions s'appliquent aux investissements directs dans le cadre de fonds de placement ou portefeuilles gérés par Nagelmackers et servent de mesure incontournable dans le filtrage, l'analyse et la sélection de fonds de tiers et ETF. Nous engageons un dialogue auprès des gestionnaires d'actifs externes afin d'aligner leur pratiques ESG.

## GOUVERNANCE

La Banque Nagelmackers s'assure que les règles d'exclusion sont correctement appliquées dans les différentes stratégies d'investissement. Les exclusions font l'objet d'un contrôle au moyen de données reçues de fournisseurs externes tels que MSCI, ainsi que de sources de données provenant d'ONG ou de médias. Le contrôle est effectué par le Comité de durabilité, composé de membres du département Asset Management de la banque et comprend le Chief Risk Officer. Le Comité de durabilité a lieu mensuellement et est responsable de toute modification de la Politique d'exclusion et décide de tout ajout ou suppression de la liste d'exclusion.

## TRANSPARENCE

Chaque fois que la Banque Nagelmackers met à jour la liste d'exclusion conformément à sa politique, la mise à jour sera publiée sur le site internet de la banque.

---

## 2. VUE D'ENSEMBLE DE LA POLITIQUE D'EXCLUSION

---

La Banque Nagelmackers utilise différentes sources telles que les fournisseurs de recherche ESG, les sources médiatiques et les ONG pour obtenir des informations sur l'implication des entreprises dans des activités controversées et le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

### 2.1. EXCLUSIONS À L'ÉCHELLE DE L'ENTREPRISE

#### Armes controversées

Les armes controversées sont les mines antipersonnel, les armes biologiques et chimiques, les armes à fragmentation et les munitions à l'uranium appauvri.

Les entreprises impliquées dans la production d'armes ou de pièces d'armes controversées (y compris les munitions à fragmentation, les mines antipersonnel et l'uranium appauvri) sont exclues en vertu de la législation belge (loi Mahoux). Une entreprise est considérée comme impliquée si l'activité consiste à fabriquer, utiliser, réparer, mettre en vente, vendre, distribuer, importer ou exporter, stocker ou transporter des mines antipersonnel, des sous-munitions et/ou des munitions inertes et des blindages avec de l'uranium appauvri ou tout autre uranium industriel au sens de la loi, et en vue de leur diffusion.

Toutes les entreprises impliquées dans la production d'armes ou de pièces d'armes controversées sont exclues de l'investissement.

Toutes les entreprises qui sont directement impliquées dans les armes nucléaires et qui tirent plus de 10% du chiffre d'affaires de ces armes nucléaires sont exclues de l'investissement.

#### Sanctions internationales

Les pays soumis à des sanctions des Nations Unies, des États-Unis ou de l'Union européenne sont exclus de l'investissement.

#### Embargos

Les entités soumises à des sanctions financières en vertu de la Liste de sanctions financières nationale et de la Liste consolidée de sanctions financières de l'Union européenne sont exclues de l'investissement.

#### Anticorruption

Les pays qui sont systématiquement en proie à la corruption, qui négligent gravement les droits sociaux et politiques fondamentaux ou qui font l'objet de sanctions de la part du Conseil de sécurité des Nations Unies sont exclus de l'univers d'investissement. Ces pays comprennent : Afghanistan, Burundi, République centrafricaine, Congo RDC, Iran, Irak, Libye, Mali, Myanmar, Corée du Nord, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Syrie, Yémen, Zimbabwe.





## 2.2. EXCLUSIONS EN MATIÈRE DE STRATÉGIES DURABLES

Outre les exclusions à l'échelle de l'entreprise décrites dans la section précédente, les stratégies durables appliquent également des exclusions liées aux activités controversées ou aux normes mondiales suivantes :

### Armes à feu civiles

Toutes les entreprises répertoriées en tant que 'fabricants' d'armes à feu et de munitions d'armes légères et de petit calibre destinées aux marchés civils sont exclues de l'investissement. N'en font pas partie, les entreprises qui servent l'armée, le gouvernement ou les forces de l'ordre.

Toutes les entreprises qui tirent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production et de la distribution (en gros ou au détail) d'armes à feu et de munitions d'armes légères et de petit calibre à usage civil sont exclues de l'investissement.

### Armes nucléaires

Les entreprises suivantes sont exclues de l'investissement.

Toutes les entreprises qui fabriquent des têtes nucléaires et/ou des missiles nucléaires entiers.

Toutes les entreprises qui fabriquent des composants qui ont été développés ou qui sont considérablement modifiés pour une utilisation exclusive dans des armes nucléaires (ogives et missiles).

Toutes les entreprises qui fabriquent ou assemblent des plateformes de livraison développées ou considérablement modifiées pour la livraison exclusive d'armes nucléaires.

Toutes les entreprises qui fournissent des services auxiliaires liés aux armes nucléaires.

Toutes les entreprises qui fabriquent des composants qui n'ont pas été développés ou considérablement modifiés en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires (ogives et missiles), mais qui peuvent être utilisés dans les armes nucléaires.

Toutes les entreprises qui fabriquent ou assemblent des plateformes de livraison qui n'ont pas été développées ou considérablement modifiées pour la livraison exclusive d'armes nucléaires, mais qui ont la capacité de livrer des armes nucléaires.

Toutes les entreprises qui fabriquent des composants pour des plateformes de livraison destinées exclusivement au nucléaire.



### Armes conventionnelles

Les entreprises suivantes sont exclues de l'investissement.

Toutes les entreprises tirant 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'armes et de composants d'armes conventionnelles.

Toutes les entreprises tirant 15% ou plus de leur chiffre d'affaires global des systèmes d'armement, des composants et des systèmes et services de soutien.

### Tabac

Les entreprises suivantes sont exclues de l'investissement.

Toutes les entreprises classées comme étant 'producteur'.

Toutes les entreprises tirant 5% ou plus de leur chiffre d'affaires global de la production, de la distribution, de la vente au détail, de la fourniture et de l'octroi de licences de produits liés au tabac.

### Divertissement pour adultes

Les entreprises suivantes sont exclues de l'investissement.

Toutes les entreprises tirant 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production de matériel de divertissement pour adultes.

Toutes les entreprises tirant 15% ou plus de leur chiffre d'affaires global de la production, de la distribution et de la vente au détail de matériel de divertissement pour adultes.

### Jeux de hasard

Les entreprises suivantes sont exclues de l'investissement.

Toutes les entreprises tirant 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la propriété ou de l'exploitation d'activités commerciales liées aux jeux de hasard.

Toutes les entreprises tirant 15% ou plus de leur chiffre d'affaires global des activités liées aux jeux de hasard.

### Alcool

Toutes les entreprises qui tirent 10% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production de produits liés à l'alcool seront exclues de l'investissement si elles n'ont pas mis en place une Politique de Consommation Responsable d'alcool et les mesures correctives et actions nécessaires pour réduire l'impact sur la santé d'une consommation nocive d'alcool, comme la consommation excessive, la consommation d'alcool avant l'âge légal, la consommation d'alcool pendant la grossesse ou lors de l'utilisation de machines ou de véhicules.

Les fournisseurs, distributeurs et détaillants de produits liés à l'alcool ne seront pas exclus de l'investissement.

### Normes mondiales

Le Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) est un cadre fondé sur des principes pour les entreprises, qui énonce dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Toutes les stratégies durables suivies par la Banque Nagelmackers appliquent un filtrage normatif. Les entreprises qui violent de manière répétée un ou plusieurs de ces dix principes du PMNU et qui ne prennent pas les mesures appropriées pour remédier à cette violation sont exclues de l'investissement.



